

<https://enseignants.se-unsa.org/Aides-specifiques-je-verifie-mes-droits>



Aides spécifiques : je vérifie mes droits !

- Mon argent et moi - Mes prestations -

Date de mise en ligne : vendredi 18 mars 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Aides spécifiques : je vérifie mes droits !

Le meilleur moyen de ne pas passer à côté des prestations sociales et familiales, c'est de vérifier régulièrement ses droits.

Le site mesdroits.sociaux.gouv.fr met à disposition de tous un simulateur en ligne, à la fois simple et rapide, permettant de vérifier ses droits pour 19 aides nationales.

L'intérêt de ce simulateur, c'est qu'il permet en une seule simulation d'estimer ses droits non seulement en matière d'emploi (ex : prime d'activité) mais aussi de :

- retraite (ex : allocation de solidarité aux personnes âgées) ;
- santé (ex : allocation supplémentaire d'invalidité, complémentaire santé solidaire) ;
- logement (ex : aide au logement, chèque énergie, logement social) ;
- solidarité : (ex : RSA, allocation aux Adultes Handicapés, livret d'épargne populaire) ;
- famille (allocations familiales, allocation de soutien familial, prestation d'accueil du jeune enfant, bourses du collège et du lycée).

Cependant, pour une utilisation avertie, il est important de savoir sur ce simulateur ne comprend pas les aides de l'action sociale réservés aux agents publics et celles mises en place pour les personnels du ministère de l'Éducation nationale.

Alors, pour effectuer cette vérification complémentaire et vérifier vos droits spécifiques Fonction publique et Éducation, n'hésitez pas à contacter [votre équipe locale du SE-Unsa](#) !

Pour rester régulièrement informés sur les aides spécifiques et commander gratuitement les publications du SE-Unsa selon votre situation et vos projets, demandez l'accompagnement du SE-Unsa en complétant [notre formulaire en ligne](#) !